

CPCS

Child Protection Centers and Services



**Devenir Parrain / Marraine, soutenir
une vie et tout un projet...**

1. Introduction :

A CPCS, devenir parrain/marraine c'est s'engager non seulement à soutenir un enfant pendant sa scolarité mais par lui, avec lui, soutenir un projet permettant à des dizaines de vies de rejoindre et surtout de rester sur les bancs de l'école.

CPCS travaille avec les enfants des rues du Népal depuis de longues années. Fort de notre expérience, nous avons décidé en 2006 de lancer des projets de prévention en village et zone rurale ou semi-rurale. Objectif ! Prévenir l'arrivée des enfants vers la rue, essayer de soutenir les familles tant qu'il en est encore temps et assurer qu'un maximum d'enfant aie accès à une éducation correcte.

L'idée est donc bien d'agir en « amont », avant l'arrivée de l'enfant dans les rues des grandes villes. C'est évidemment une tâche bien ardue et un projet gigantesque dans l'absolu, mais pratiquement, humainement, pas après pas, c'est plus de 1000 enfants qui sont à présent soutenus, épaulés, ce sont une vingtaine de centre de soutien local qui sont ouverts, des dizaines de travailleurs sociaux, éducateurs, etc. qui s'activent.

De 2006 à 2009, le projet a pu croître grâce aux soutiens de diverses fondations, ong's, partenaires et surtout grâce à l'appui de la Chaine de l'espoir - France. Maintenant, que ce projet a prouvé son efficacité, nous avons décidé de faire aussi appel à des particuliers, des familles, des donateurs privés, des petites associations, écoles qui dans un premier temps pourront permettre au projet de se stabiliser financièrement, puis progressivement de continuer à se développer en permettant à plus et plus d'enfants d'être scolarisés et soutenus.

Ce projet défend la vision de CPCS qui est de permettre à l'enfant de rester dans sa famille tout en assurant un quotidien décent et son droit à une éducation de base. La démarche consiste à impliquer la famille de l'enfant au quotidien ainsi que sa communauté.

Pratiquement, nous demandons une participation de 30 euros mensuellement pour symboliquement soutenir une vie (dont vous recevrez des nouvelles régulièrement) et pratiquement soutenir tout un projet (le projet CLASS, voir point 5).

2. Devenir parrain/marraine :

Intéressé par ce projet, rien de plus simple, renvoyer le formulaire (dernière page) à CPCS International par email à l'adresse suivante cpcs.international@gmail.com

Une fois votre formulaire reçu, le dossier d'un enfant vous sera envoyé ainsi que sa photo.

Parrainez un enfant pour nous, à CPCS, c'est symbolique, des centaines d'enfants soutenus ne sont pas parrainés et ce n'est pour cela qu'ils seront retirés de l'école. Un lien individuel est une manière de personnaliser l'action, de la rendre humaine et plus sympathique...

Vos 30 euros mensuels ne sont pas bloqués sur cet enfant en particulier. C'est important d'être clair. Nous garantissons son soutien évidemment ! et nous tenterons que l'argent soit utile à un maximum de petites vies.

CPCS dans son ensemble (enfants des rues ligne d'urgence, projets de réhabilitation) bénéficie d'autres soutiens qui permettent de couvrir les frais administratifs, de gestion, etc.

Nous pouvons donc garantir que 90 % de l'argent reçu sera directement affecté aux missions sociales de soutien au projet CLASS (les 10 % restants servent aux frais de gestion, aux salaires des travailleurs sociaux, aux frais de transferts bancaires, aux frais d'impression, et de transports locaux)

3. Questions importantes :

A. Que vais-je recevoir comme informations, retour, sur mon filleul et sa situation ?

Je recevrai en avril-mai, le rapport scolaire de mon/ma filleul/filleule. Vers décembre, nous envoyons un petit dessin et de temps en temps une nouvelle photo. Je recevrai par ailleurs en juillet et en janvier, le rapport annuel de CPCS.

B. Puis-je lui envoyer des lettres, des cadeaux ?

Nous n'encourageons pas les cadeaux (poste peu fiable au Népal, jalousie des autres enfants, etc.) mais si vous pensez important d'apporter quelque chose, nous proposons d'offrir du matériel scolaire, utile non seulement pour votre filleul, mais aussi pour les autres enfants soutenus... C'est plus équitable.

C. Puis-je aller voir les projets ?

C'est évidemment permis. Les projets CLASS concernés se trouvent soit dans le district de Dolakha, soit dans la vallée de Katmandou. Nos travailleurs sociaux ne peuvent s'occuper des modalités de transports, hébergements, etc...Il faut être autonome. Nous demandons par ailleurs d'être informé au moins 3-4 semaines avant la venue pour une visite loin de la capitale. Les centres de CPCS dans Katmandou peuvent eux être visités très facilement. (centres pour enfants des rues, réhabilitation, etc)

D. Que se passe-t-il si l'enfant soutenu quitte le projet ?

Vous serez informé et un autre enfant dans le besoin vous sera proposé. Il faut comprendre que certaines familles migrent et que parfois les distances et les difficultés sont trop grosses pour que nous puissions poursuivre notre soutien. Certaines familles connaissent aussi des éclaircies au niveau de leur situation socio-économique. Si un soutien pratique et financier n'est plus nécessaire, nous préférons nous tourner vers un autre enfant, plus dans le besoin.

E. Puis-je bénéficier d'une déduction fiscale ?

CPCS étant en Belgique/Europe, soutenu par des bénévoles, nous n'avons pas encore demandé la déductibilité fiscale vu les lourdes démarches administratives pour l'obtenir. Malgré tout, nous présentons une attestation de don qui est généralement acceptée par l'administration fiscale. (sans certitude de notre part !)

F. Qui fait quoi ?

CPCS s'occupe des projets de A à Z. Les 30 euros que vous versez seront intégralement alloués à la prise en charge et de l'enfant soutenu et d'autres enfants dans le besoin. (moins 10 % pour les frais de gestion, postaux, bancaires, ...) Nous ne soutenons pas d'autres organisations, etc. C'est bien CPCS International et CPCS au Népal qui s'occupent des programmes proposés sans « sous-traitance » à d'autres mouvements ou ong's... Nous pouvons donc assurer la bonne utilisation des fonds.

Pour toute question sur le parrainage, ses modalités, etc. :

Contactez-nous, par mail de préférence : cpcs.international@gmail.com

G. S'il y a plus de 1000 enfants concernés, à quoi sert d'en soutenir un ?

Pour CPCS, chaque enfant soutenu est important. Le 19 juillet 2002, nous aidions 12 enfants dans un petit appartement de la banlieue ouest de Katmandou. Maintenant des centaines et centaines d'enfants bénéficient de notre appui. (médical, légal, ligne d'urgence, centre de réhabilitation, refuge pour enfants des rues, etc.) Pourtant chaque vie soutenue est un pas en avant. Votre « petite » participation, soutenir un enfant, est un pas énorme, des vies, vont aller à l'école, apprendre à lire, à écrire. Sans ces petits soutiens, nous ne pouvons rien faire. Sur le millier d'enfants du projet CLASS (voir infra), seul un peu plus de 600 sont soutenus financièrement (principalement grâce à l'organisation française La Chaine de l'espoir, l'un de nos partenaires les plus importants. Ces appuis nous permettent donc aussi d'aider les autres, d'intervenir sur diverses zones, de soutenir des projets de prévention efficaces et bien implantés dans les communautés. A chaque enfant soutenu, c'est un peu plus de moyens pour faire plus, mieux et plus longtemps.



4. CPCS :

L'organisation CPCS (Child Protection Centers and Services) a été fondée en 2002 pour répondre aux besoins des enfants des rues du Népal. Chaque année, des centaines d'enfants quittent leur village et famille pour rejoindre l'eldorado des villes. Commence alors pour beaucoup, une vie d'errance qui les confrontera aux mille dangers et tentations que présente la rue (abus physiques, sexuels, moraux, drogues, délinquance, marginalité).

CPCS travaille au Népal afin d'apporter un appui à ces enfants et jeunes et éviter que d'autres ne se retrouvent dans pareille situation.

Notre système se répartit en trois démarches complémentaires :

1. La prévention (avant et pendant la vie en rue) : ensemble d'interventions axé sur deux pôles :

- prévenir et, si possible, éviter l'arrivée de l'enfant en rue.
- conscientiser le grand public, les familles et les enfants eux-mêmes sur les réalités de la vie en rue (ses causes, son quotidien et ses conséquences) ;

2. La réduction des risques (pendant la vie en rue) : perspective à court terme visant à réduire de manière immédiate les dangers de la vie en rue ;

3. La réhabilitation sociale (après la vie en rue) : démarche à plus long terme visant la réintégration progressive et solide de l'enfant ou du jeune au sein de la société.

CPCS dispose actuellement de quatre implantations dans la vallée de Katmandou, et d'une trentaine de centres régionaux où se déroulent le projet CLASS (*CPCS Local Action Support and Services*) que soutient notre projet de parrainage.

Chaque jour, jusqu'à **850 enfants** sont soutenus par nos activités de terrain, **400 à 500 enfants** ont recours à nos refuges et centres de socialisation ou de réhabilitation, **1100 anciens enfants des rues et enfants à risques** vont à l'école et plusieurs dizaines bénéficient de nos services médicaux et de soutien juridique.

Pour plus d'information :

Notre site : www.cpcs.international ou Notre blog : <http://blog.cpcs.international>



5. Le projet CLASS :

L'enfant que vous soutenez fait partie d'un des centres CPCS composant le projet CLASS, voici l'explication sur ce projet, ce qu'il représente et ses objectifs :

CLASS (CPCS Local Action Support and Services) est un programme de prévention qui consiste à répondre aux différentes réalités des rues en y travaillant directement sur ses bases : problèmes en village, violence familiale, exclusion sociale, consommation d'alcool ou de drogues, absence de planning familial, non scolarisation des enfants, etc.

CLASS a pour objectif précis de s'attaquer aux multiples problèmes que rencontrent les enfants à risques dans certaines villes du Népal où le phénomène se déclenche. Les enfants à risques, victimes de violence familiale, d'exclusion sociale, abusant de substances illicites ou manquant de planification familiale essaient souvent de s'échapper de leur village pour chercher refuge autre part. C'est pourquoi, depuis maintenant quatre ans, CPCS essaie de stopper le flux d'enfants à la source et diminuer leur nombre en encourageant et soutenant leur éducation. Beaucoup de parents, en précarité financière, n'envoient pas leurs enfants à l'école car ils n'ont ni le temps de s'occuper de la scolarité de leurs enfants, ni les moyens financiers de payer les fournitures et autres frais scolaires. Etant souvent illettrés et ne touchant que de maigres revenus, ils accordent peu d'importance à l'éducation de leurs enfants. Beaucoup de ces enfants doivent aussi aider les parents au travail après l'école.

La première étape du programme consiste à identifier les enfants qui seraient les plus enclins à partir dans la rue, à réintégrer les enfants dans le système scolaire, encourager les enfants et les parents à effectuer les « devoirs scolaires » une heure par jour et financer, si besoin est, l'éducation des enfants, le tout accompagné d'un suivi rigoureux avec les enfants, la famille ou la communauté. Plus que jamais, nous essayons de réinsérer ces enfants à l'école et de les accompagner dans leur scolarité (soutien pour les devoirs, discussions avec les professeurs, etc.). Les travailleurs sociaux locaux ainsi que les différents acteurs du programme sont libres de choisir des enfants issus de familles pauvres et désavantagées. CPCS leur fournit un uniforme, du matériel scolaire ainsi que divers appuis (médicaux, légaux, etc.)



Dans chacune de ces villes ou régions et dans de nombreuses autres (Birtamod, Banepa, Dhangadi, Mahendranagar, etc.) 50 enfants généralement peuvent être pris en charge. Plusieurs de nos travailleurs sociaux vivant sur place se chargent de mener des actions de prévention, de développement et des activités de socialisation avec les d'enfants et leur famille.

Objectifs du projet CLASS :

- Réduire les différences sociales touchant l'enfant, par le biais des programmes de promotion et la protection des droits de l'enfant
- Gérer les bourses d'études, la fourniture scolaires, et les refuges pour les pauvres, les handicapés, les orphelins et les enfants sans-abri qui participent à ce projet
- Réhabiliter les enfants qui ont fui leur domicile et sont arrivés dans les villes de leur district pour travailler en rue, dans les hôtels, les usines et les véhicules, pour assurer leur éducation et leur bonne santé
- Porter les campagnes publicitaires contre le travail des enfants et leurs droits
- Plaider en faveur du droit des enfants et des jeunes en dessous de seize ans.
- Responsabiliser les enfants vivant dans des conditions à haut risque
- Contribuer au développement économique des enfants et de leurs familles
- Fournir au grand public et aux organisations des informations relatives aux enfants
- Mener des actions de sensibilisation dans les collectivités sur le sida, les maladies sexuellement transmissibles, la drogue
- Offrir un soutien juridique gratuit pour tous types d'abus ou crimes envers les enfants
- Apporter aux enfants à risque et nécessiteux un service de consultation et de réhabilitation

Activités en cours :

- Programme de réunions avec les parents deux fois par semaine
- Programme de visite familiale
- Collations pour tous les enfants tous les jours
- Cours particuliers et école de devoirs
- Interactions régulières avec les professeurs
- Activités supplémentaires : ludiques, etc.
- Séances psychologique et de conscientisation sur le thème de la famille
- Classes sur la santé et l'hygiène

6. Contact et gestion au Népal :

Pour toute question sur le parrainage, ses modalités, etc. :

Contactez- nous, par mail de préférence :

Personne de référence : Inge Bracke

Mail de contact : cpcs.international@gmail.com Téléphone : 00977/16 22 46 60

La gestion des parrainages est portée directement dans nos bureaux au Népal et dirigée par madame Inge Bracke épaulée par monsieur Nabaraj Pokharel.

En Belgique (si soucis administratif ou problème de versement) :

CPCS – International – 0032/478206898 – Madame Horge Claudette
7A rue de Larmont, 5377 Noisieux, Belgique

Dans la mesure du possible, nous préférons travailler en anglais. Cela évite un pénible travail de traduction à nos bénévoles. Merci de signaler si l'utilisation de l'anglais vous pose problème. Nous adapterons les retours en Français ou en néerlandais.

Formulaire de participation :

Je soussigné _____ décide de participer au projet CLASS et de devenir parrain / marraine d'un enfant (sachant que par ce soutien, je soutiens une cause, toute une communauté et d'autres enfants également).

Je m'engage à poursuivre mon parrainage/marrainage :

Pendant : 24 mois - 36 mois - 48 mois - jusqu'à la fin de la scolarité de l'enfant (entourer la durée choisie).

Je préfère soutenir une petite fille / un petit garçon / sans préférence. (entourer la réponse choisie)

Je payerai donc 30 euros chaque mois sur le compte suivant : CPCS International (734-0107571-07 / IBAN : BE74 7340 10757107 / Code Shift : KREDBEBB (transfert gratuit de tout pays européen) / Adresse : rue de Larmon 7A, 5377 Noiseux, Belgique)

à partir de la date suivante : _____

Nom et prénom : _____

Adresse électronique : _____

Autre demande/commentaire/précision : _____

Fait à _____, le _____

Signature («électronique») : _____

Merci de renvoyer ce formulaire, par email (copié-collé accepté ou scan) à cpcs.international@gmail.com
Après réception, le dossier de votre filleul vous sera envoyé aussi rapidement que possible.